



2014 MOTOCAMP FIM

REGLEMENT PARTICULIER

Règl. 1

Le Motocamp FIM 2014 est organisé par le Moto Clube do Porto sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et la Commission pour le *Tourisme et Loisirs (CTL)*, la manifestation aura lieu du 10 Septembre au 12 Septembre 2014 conformément au Code pour les Concentrations Touristiques de la FIM (ci-après CCT) – chapitre Motocamp FIM; aux règlements de la FIM, à ce règlement particulier (RP) et au Code de l'Environnement FIM.

Règl. 1.1

L'organisation du Motocamp 2014 a été déléguée à :

Nom: Moto Clube do Porto
Adresse: Rua Aurélia de Sousa, 71
4000-099 Porto
Portugal
Tél: 00351 225505863
Mobile: 00351 934833137
Courrier électronique : info@motoclubedoporto.pt
Internet site : www.fim-motocamp2014.pt

Règl. 1.2 Officiels

Président Exécutif : Keith Freak
Membre de la CTL : Damiano Zamana
Directeurs du Motocamp FIM 2014 : Nuno Trêpa Leite (Assisté par Ernesto Brochado et Gisela Barbosa)
Commissaire Environnement (FMNR)

La 1^{ère} réunion du Comité Exécutif aura lieu le : 10 Septembre 2014 à 18h00.
Les autres réunions seront fixées par le Comité Exécutif.

Règl. 2 Participation au Motocamp

Conformément au CCT (Motocamp art. 2 & 4).

Règl. 3 Inscriptions

Règl. 3.1 – Les inscriptions individuelles devront être effectuées sur le formulaire (ou copie) délivré aux FMN par l'organisateur (CCT, Motocamp art. 5)

Les FMN les renverront à l'organisateur après les avoir vérifiées (voir adresse au Règl. 1.1)

Règl. 3.2 – Les FMN devront joindre un récapitulatif des inscrits, des sommes versées pour les inscriptions et pour l'hébergement en camping (ou hôtel) conformément à Régl. 7.

Règl. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Il comprend le tarif de l'organisateur de 125€, plus des frais administratifs supplémentaires de la part de la FMN. Le montant est fixé en euros.

Les enfants entre 8 et 12 ans ne paient que 50% de l'inscription adulte lorsque les enfants en dessous de 8 ans sont admis gratuitement.

Les droits d'inscription doivent être versés en totalité (100%) par les participants des FMN avant le 10 Juin 2014 sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Moto Clube do Porto

Nom de la banque : BPI

Adresse de la banque : Rua da Constituição, 542, 4200-200 Porto, Portugal

No du Compte / IBAN : PT50 0010 0000 3859 5020 0016 7

BIC / SWIFT : BBPIPTPL

Tout paiement doit être effectué en EURO (€). Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

Règl. 5 Date de clôture des inscriptions

La date de clôture des inscriptions est le : 10 Juin 2014

Les entrées peuvent être acceptées après cette date à la discrétion du Comité exécutif.

Un supplément peut être fait pour des inscriptions en retard.

Règl. 6 Cadeaux, souvenirs et prestations accordés aux participants

Tous les participants ayant payé les droits d'inscription bénéficieront des prestations minimales suivantes :

- Participation au Motocamp FIM
- Logement en camping pendant la durée de la manifestation
- 3 repas du soir
- 3 petits-déjeuners et 2 lunches
- Une plaquette/médaille souvenir ou pins
- D'autres souvenirs au choix de l'organisateur

Règl. 7 Hébergement

Camping dans les participants propres tentes est obligatoire. L'Organisateur fournira un camping à cet effet

- 100% des frais de réservation pour le camping doivent être versés en même temps que l'inscription.
- 100% des frais de réservation pour tout autre hébergement doivent être versés en même temps que l'inscription.
- Pour ceux qui souhaitent arriver dès le début, le camping est ouvert de 14 h 00 le lundi 8 septembre. Les frais de camping supplémentaires seront 12,00€ par nuit, petit déjeuner compris.

(NB. Les non campeurs ne seront pas classés.)

Les réservations pour le camping doivent être effectuées sur le formulaire « réservation d'hébergement ».

Les sommes dues pour l'hébergement doivent être versées en même temps que les droits d'inscription – soit, avant le 10 Juin 2014 sur le compte bancaire cité au Règl. 4.

Tout paiement doit être effectué en Euros (€) et couvrir les frais de virement.

Règl. 8 Centre administrative

Le Centre administratif sera ouvert le 10 Septembre 2014 de 09h00 à 18h00 tous les jours, pour la période du Motocamp.

Adresse : **Motocamp, Water Natur Park, Quinta do Barroco, Póvoa/Andrães, 5000-037 Vila Real, Portugal.**

GPS co-ordinates: 41.255832° , -7.652559 (N 41° 15' 20.995" W 7° 39' 9.212")

Règl. 9 Résultats et classements

Conformément au CCT (Motocamp art. 12).

Règl. 10 Disqualification

Les participants seront officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif si nécessaire.

Décision du Comité exécutif sera définitive sur cette question.

Règl. 11 Cérémonie de remise des prix

Conformément au CCT (Motocamp art. 14). La remise des prix aura lieu **le 12 Septembre** en soirée.

Règl. 12 Délégués Nationaux

Chaque FMN participant a le droit de nommer un Délégué, détenteur de la licence de Commissaire Touristique. La nomination doit être soumise par écrit à l'organisateur au moins 15 jours avant la manifestation. (Voir art. 18.7 – Directives pour organisateurs et participants d'une concentration touristique classique FIM, Catégorie A.)

Règl. 13 Conditions d'annulation d'inscription

Conformément au CCT (Motocamp art. 8).

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation :

- si, au moment de la clôture des inscriptions, le nombre est inférieur à 100
- en cas de force majeure.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation, les participants qui auront transmis leur bulletin d'inscription avant la date de clôture des inscriptions en seront informés.

Règl. 14 Challenges

- **Trophée « Motocamp FIM »** Ce trophée perpétuel offert en 1981 par la Fédération Internationale Motocycliste (FIM) est attribué à la FMN ayant le plus grand nombre de points/km.

- **Challenge « Ferruccio Colucci »** : Ce challenge perpétuel offert en 1981 par la Federazione Motocyclistica Italiana (FMI) est attribué à la FMN ayant le plus grand nombre de motocyclistes et passagers.
- **Challenge « Espana »** : Ce challenge perpétuel offert en 1982 par la Real Federacion Motociclista Espanola (RFME) est attribué au club ayant le plus grand nombre de motocyclistes et passagers.

Règl. 15 Généralités

Remarques à la discrétion de l'organisateur.

Lors des réunions des délégués, le Directeur du Motocamp renseignera sur les programmes journaliers. Chaque soir, à l'heure et à l'endroit du dîner, l'organisateur affichera sur un tableau les détails du programme du lendemain (lieu et heure du départ des tours, heures des repas, manifestations prévues, etc.). Les informations seront données dans, au moins, une des langues de la FIM. Les délégués des FMN sont priés d'apporter leur contribution en préparant une version dans leur langue nationale.

Règl. 16 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Conformément au CCT (Motocamp art. 11) et à l'art. 19 (Concentrations Touristiques de la Catégorie A).

Tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et les appropriées assurances d'accident et responsabilité de 3e parti valables pour les pays par lesquels ils passeront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et à exonérer de la FIM, la FMNR, les organisateurs et les responsables, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité de tiers pour toute perte, dommage ou blessure, pour laquelle elle/lui est conjointement et solidairement responsable.

Respecter les instructions de la police sur les visites guidées.

Feux diurnes sont obligatoires.

Règl. 17 Comportement du motard et Protection de l'environnement

Les participants au Motocamp FIM sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et doivent prendre en considération les autres usagers de la route. (CCT Motocamp art. 3).

Recommandations à l'intention des usagers de la route :

- a) Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de conduite de manière à s'assimiler complètement aux autres types d'usagers de la route.
- b) Être prudent et éviter de conduire de manière agressive et compétitive.
- c) Economiser l'essence et réduire la pollution en évitant de faire tourner inutilement les moteurs au ralenti.
- d) Conduire avec politesse et limiter la pollution par le bruit en utilisant votre klaxon uniquement en cas d'urgence.
- e) Dérangements provoqués par le bruit. Utiliser un système d'échappement standard, ou autre système d'échappement silencieux, et maintenir les systèmes sonores le plus bas possible.
- f) Utiliser uniquement les routes ouvertes à la circulation des motocyclistes.
- g) Conduire comme un professionnel en roulant à une allure tranquille et discrète lorsqu'on est en groupes.
- h) Respecter la nature en ne circulant pas sur des chemins dont la dégradation ne peut être récupérée de manière naturelle.
- i) Protéger la faune et son habitat naturel en conduisant de manière intelligente.
- j) S'assurer que vos pneus, batteries et huile usés ou autres articles recyclables sont recyclés ou récupérés correctement.

k) Encourager une utilisation rationnelle de l'essence ainsi qu'une économie d'espace en utilisant une moto au lieu d'une voiture.

l) Rappelez-vous que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.

Adresse des organisateurs du 09 Septembre 2014 au 13 Septembre 2014

Secrétariat ouvert du : 09h00 au 18h00

**Adresse : : Motocamp, Water Natur Park, Quinta do Barroco, Póvoa/Andrães,
5000-037 Vila Real, Portugal**

GPS co-ordinates: 41.255832°, -7.652559 (N 41° 15' 20.995" W 7° 39' 9.212")

Tél : 00351 259309120

Téléfax : 00351 259371119

Mobile: 00351 934833137

Courriel : info@motoclubedoporto.pt

Site Internet : www.fim-motocamp2014.pt